

La Variation de Mantes-la-Ville

Magazine municipal dédié aux seniors de Mantes-la-Ville • Numéro 36 • Septembre, octobre, novembre 2020 • www.manteslaville.fr



La Quinzaine Bleue

Découvrez le programme

Page 2



2

ÉVÉNEMENT

Lancement
de la Quinzaine Bleue

3

INFOS

Prime d'aide au maintien
à domicile

4

AGENDA

Les rendez-vous
du trimestre



Sami Damergy
Maire de Mantes-la-Ville et Président du CCAS



Nathalie Pereira
1^{re} adjointe au maire
en charge des affaires sociales



Stéphane Robise
Conseiller délégué aux seniors

« Mantevilloise, Mantevillois,
Dans ce contexte (COVID-19) sanitaire, économique et social exceptionnel, nos valeurs de solidarité sont plus que jamais au cœur de nos préoccupations. Cet épisode de vie inattendu doit nous permettre de redonner du sens au collectif, de prendre conscience que le lien social et l'esprit de cohésion qui existent au sein de Mantes-la-Ville sont un atout majeur.

Accompagner celles et ceux qui sont les plus fragiles, sera une priorité. Je reste fidèle aux valeurs qui m'animent dans l'exercice de mes responsabilités et de mon engagement. Je souhaite que Mantes-la-Ville incarne les valeurs de solidarité entre tous. Avec mon adjointe Nathalie Pereira, nous en ferons une mission essentielle. Durant la période de canicule nous avons voulu être au plus près des personnes les plus isolées en prenant contact avec elles et en allant à leur rencontre. De plus, pour continuer à vous accompagner dans ce contexte sanitaire particulier la mairie vous offre, dans cette *Variation*, des masques réutilisables.

Briser la solitude, aider à bien vivre, offrir un accompagnement dédié.

Cette mission nous la déclinons en trois axes :

- 1 / Dispositif entraide Senior
- 2 / La réconciliation avec le digital
- 3 / Une ville intergénérationnel »

Je peux vous assurer que le personnel est mobilisé pour être aux côtés des Mantevillois et répondre aux préoccupations.

Votre Maire
Sami Damergy

ÉVÈNEMENT

Lancement de la Quinzaine Bleue

Le CCAS propose du lundi 5 au vendredi 16 octobre 2020 des animations et des sorties pour les seniors de la commune.

Au programme durant cette nouvelle Quinzaine Bleue : du théâtre, de la pétanque, un grand loto, une sortie à la Michaudière, des séances de gym volontaire et de réflexologie, des ateliers sur le code de la route, le thé dansant, etc. (retrouvez dans cette Variation le programme détaillé de la Quinzaine Bleue).

Les inscriptions aux activités sont ouvertes du lundi 7 septembre 2020 dès 9h00, au vendredi 2 octobre 2020 inclus. RDV au CCAS : 60, rue Maurice Berteaux. N'hésitez pas à penser au covoiturage lors des différentes sorties et activités afin de faciliter vos déplacements. Attention place limitée pour certaines activités.



INFOS

Inscription sur le fichier des personnes vulnérables

Le CCAS tient un registre des personnes « Vulnérables, fragiles ou isolées », utilisé tous les ans dans le cadre du déclenchement du plan canicule ou dans le cadre d'une crise sanitaire comme celle que nous venons de vivre.

Comme il est stipulé à l'article R.121-3 du Code de l'Action Sociale et des familles, seules les personnes résidant à leur domicile et étant âgées de plus de 65 ans ; de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et les personnes adultes handicapées peuvent être inscrites sur ce registre. L'inscription sur ce registre peut se faire à tout moment, dès la déclaration de la personne concernée. Néanmoins, elle nécessite une autorisation de votre part afin que les services puissent utiliser les données fournies pour vous contacter en cas de besoin.

Si vous souhaitez figurer sur ce fichier et être contacté par le CCAS en cas de déclenchement d'un plan sanitaire, merci de bien vouloir renvoyer au CCAS le formulaire d'inscription prévu à cet effet, disponible sur notre site Internet : <https://www.manteslaville.fr/social-mantes-la-ville/seniors/>

INFOS

Prime d'aide au maintien à domicile d'un montant de 70 €

Inscrivez-vous du jeudi 1^{er} octobre 2020 au vendredi 23 octobre 2020 inclus.

Le CCAS de Mantes-la-Ville accorde une prime d'aide au maintien à domicile aux personnes âgées retraitées à partir de 60 ans, n'ayant plus d'activités rémunérées et dont le montant de l'impôt sur les revenus soumis au barème est égal à 0 et résident sur la commune depuis plus de 6 mois. Si vous respectez ces conditions, veuillez vous présenter au CCAS avec les pièces suivantes : avis de non-imposition 2020 (sur les revenus de l'année 2019), justificatif de domicile de plus de 6 mois, pièce d'identité ou carte de séjour, attestation ou contrat du prestataire ou du mandataire de service justifiant d'un minimum de 50h/an d'intervention au domicile, un RIB. Pour tout renseignement complémentaire, contacter le CCAS au 01 30 98 55 42.



INFOS

Les colis de Noël

Les inscriptions seront du lundi 7 septembre au vendredi 16 octobre 2020 inclus. Aucune inscription ne sera prise en compte au-delà de cette date. Seules les personnes de 70 ans et plus pourront bénéficier du colis. *Vous trouverez ci-joint à la Variation, la fiche de demande à retourner au CCAS.*

Les dates de distribution des colis sont les suivantes :

- **Espace culturel Jacques Brel** : mardi 1^{er} décembre de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le mercredi 2 décembre de 9h00 à 12h00.
- **CVS le Patio** : jeudi 3 décembre de 9h30 à 12h00.
- **CVS Arche-en-Ciel** : vendredi 4 décembre de 9h00 à 12h00.

Prime énergie 2020

Inscription du lundi 31 août au vendredi 25 septembre 2020.

L'allocation annuelle de consommation d'énergie peut être accordée aux personnes âgées et retraitées à partir de 60 ans et n'ayant plus d'activités rémunérées ou pour les moins de 60 ans titulaires de la carte d'invalidité.

Conditions et critères au CCAS ou par téléphone au 01 30 98 55 42.

**Un nouveau chauffeur pour le minibus du CCAS**

Après 3 années passés à vos côtés, Michel Delamour, le chauffeur du minibus a pris une retraite bien méritée. Il sera remplacé dès le 1^{er} septembre par M. Ludovic Gagnaison. Les horaires de fonctionnement restent inchangés, à savoir les mardis et jeudis de 9h à 17h et les mercredis après-midi de 14h à 17h. Pour rappel, il faut s'inscrire 48h à l'avance. Pour plus de renseignements, merci de contacter le CCAS au 01 30 98 55 42.

Numéros utiles :

Pôle Autonomie territoriale : 01 39 07 79 04 - Pompiers : 18 - Police nationale : 17 - SAMU : 15
SOS Maltraitance personnes âgées : 39 77 - Police municipale de Mantes-la-Ville : 01 30 33 68 13.

Service seniors
Centre communal d'action sociale
60, rue Maurice Berteaux
78711 Mantes-la-Ville
Tél. : 01 30 98 55 42

La Variation, le journal dédié aux seniors de Mantes-la-Ville - n° 36

Directeur de la publication : Sami Damergy • Rédaction : direction de la communication et des relations publiques, CCAS • Maquette et mise en page : service de la communication • Crédits photos : direction de la communication de Mantes-la-Ville • N°ISSN : en cours, dépôt légal à parution • Impression : Mairie de Mantes-la-Ville • Distribution : Mairie de Mantes-la-Ville, 2000 ex.



Forum des associations
Samedi 5 septembre - 10h/18h
 Espace Culturel Jacques Brel

Inscription Quinzaine Bleue
Lundi 7 septembre - 9h00
 Espace Culturel Jacques Brel

SEPTEMBRE, OCTOBRE & NOVEMBRE

Inscription colis de Noël
Lundi 7 septembre
 CCAS

Caroline Vigneaux
Mercredi 30 septembre - 20h30
 Humour
 Espace Culturel Jacques Brel

Sortie à la Michaudière *
Mardi 6 octobre - Journée
 Juvigny sous Audaine (61)

Le Diner de cons *
Dimanche 10 octobre - 17h
 Théâtre comédie
 Espace Culturel Jacques Brel

Théâtre
« Mariage et châtiment » *
Lundi 12 octobre - 20h30
 Comédiens de la Tour - 2€
 Espace Culturel Jacques Brel

Thé dansant *
Mardi 13 octobre - 13h45
 intra-muros : 6€ - extra-muros : 8€
 Espace Culturel Jacques Brel

Marche avec le CAMV *
Vendredi 16 octobre
 1^{er} départ : 13h30 (grande marche)
 2^e départ : 14h00 (moyenne marche)
 Départ et arrivée
 de Malowe Nature à Rosay

Viktor Vincent
Dimanche 8 novembre - 17h
 Mentaliste
 Espace Culturel Jacques Brel

Commémoration
Lundi 11 novembre - 8 h 30
 Monument aux morts - Mairie

* Renseignements et inscriptions au
 CCAS - Service seniors
 Tél. : 01 30 98 55 42

ZOOM SUR...

Le conseil consultatif des seniors

Le Conseil consultatif des seniors se renouvelle après les élections municipales ! Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la commune ? Alors n'hésitez pas à candidater !

Suites aux élections municipales et au renouvellement du conseil d'administration du CCAS, nous relançons notre Conseil Consultatif des Seniors. À ce titre, nous recherchons des bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans les choix et décisions du service seniors du CCAS.

Le Conseil siège une fois par an en Séance plénière puis les membres se réunissent dans le cadre de commissions (Quinzaine bleue, Colis de Noël, etc.) tout au long de l'année. Le conseil consultatif des seniors est formé d'autant d'hommes que de femmes pour respecter la parité, mais doit également être représentatif de tous les quartiers et des différentes tranches d'âge.

Vous avez plus de 60 ans ? Vous voulez prendre part à la vie des seniors ? Vous avez des idées à partager ? Alors vous pouvez candidater pour siéger au prochain conseil consultatif des seniors !

Dépôt des candidatures du 1^{er} septembre 2020 au 2 octobre 2020.

(lettre de motivation à adresser au CCAS – 60, rue Maurice Berteaux – 78711 Mantes-la-Ville).

